

## 57<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR

### 71<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 30 septembre au 4 octobre 2019

---

Point 4.1 de l'ordre du jour provisoire

OD359, Add. I  
17 août 2019  
Original : anglais

### **PROJET DE RÉSOLUTION**

#### **PLAN STRATÉGIQUE DE L'ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ 2020-2025**

#### **LE 57<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR,**

(PP1) Ayant examiné le *Plan stratégique de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2020-2025 (document officiel 359)* présenté par la Directrice ;

(PP2) Reconnaissant le processus participatif présidant à l'élaboration du Plan stratégique par l'intermédiaire du Groupe consultatif sur le Plan stratégique (SPAG) ainsi que les consultations nationales effectuées par les États Membres pour définir leurs priorités programmatiques, en collaboration avec le Bureau sanitaire panaméricain (BSP) ;

(PP3) Notant que le Plan stratégique offre le cadre principal pour orienter et assurer la continuité dans l'élaboration des budgets programmes ainsi que des plans opérationnels sur une période de trois exercices biennaux, et que le Plan stratégique répond aux objectifs de développement durable liés à la santé, au Programme d'action sanitaire pour les Amériques 2018-2030, qui est le mandat régional de plus haut niveau en matière de santé, au treizième programme général de travail de l'Organisation mondiale de la Santé, ainsi qu'à d'autres mandats pertinents établis à l'échelle régionale et mondiale ;

(PP4) Considérant le contexte de la santé dans la Région des Amériques, où les écarts et les disparités persistent entre différents groupes relativement à l'obtention de résultats sanitaires en dépit des progrès significatifs et soutenus vers la réalisation de l'accès universel à la santé et de la couverture sanitaire universelle ;

(PP5) Saluant la vision stratégique du Plan sous le thème de *L'équité au cœur de la santé*, qui vise à positionner l'équité en santé comme le but ultime et à catalyser les efforts déployés dans les États Membres pour réduire les iniquités en matière de santé à l'intérieur des pays et territoires et entre eux afin d'améliorer les résultats de santé ;

---

(PP6) Reconnaissant que le Plan stratégique représente un ensemble de résultats complets et collectifs que l'Organisation vise à obtenir conformément aux mandats susmentionnés, et que des rapports ultérieurs sur la mise en œuvre du Plan stratégique et de ses budgets programmes constitueront le moyen principal d'assurer la responsabilisation et la transparence du BSP et des États Membres de l'OPS sur le plan programmatique, conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats,

**DÉCIDE :**

(OP)1. D'approuver le *Plan stratégique de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2020-2025 (document officiel 359)*.

(OP)2. De remercier les membres du SPAG pour leur engagement et leurs contributions stratégiques et techniques à l'élaboration du Plan stratégique, et d'exprimer sa gratitude à la Directrice pour avoir assuré l'appui efficace de tous les niveaux du BSP à l'égard du SPAG et l'approche participative utilisée pour ce processus important.

(OP)3. D'inviter les organisations concernées du système des Nations Unies et du système interaméricain, les partenaires internationaux de l'aide au développement, les institutions financières internationales, les institutions universitaires, la société civile, les organisations du secteur privé et d'autres entités à apporter leur appui à la réalisation des cibles ambitieuses établies dans le Plan stratégique.

(OP)4. De prier instamment tous les États Membres, tout en tenant compte de leurs priorités et contextes nationaux, d'identifier les mesures à prendre et les ressources nécessaires afin d'atteindre les cibles collectives établies dans le Plan stratégique.

(OP)5. De demander à la Directrice :

- a) d'utiliser le Plan stratégique afin d'établir une orientation stratégique pour l'Organisation durant la période 2020-2025 de sorte à faire progresser les objectifs de développement durable liés à la santé, le Programme d'action sanitaire durable pour les Amériques 2018-2030, le treizième programme général de travail de l'Organisation mondiale de la Santé, ainsi que d'autres mandats régionaux et mondiaux ;
- b) d'utiliser la stratification des priorités programmatiques définies dans le Plan stratégique pour l'affectation des ressources et la coordination des efforts de mobilisation des ressources ;
- c) de continuer à mettre en œuvre la stratégie des pays clés par le biais de la coopération technique du BSP, en appliquant les résultats de l'indice des besoins de santé mis à jour afin de combler les écarts qui existent sur le plan sanitaire à l'intérieur des pays et entre eux ;

- d) de continuer à utiliser les outils conjoints de suivi et d'évaluation, à élargir la collecte de données ventilées et à développer l'utilisation des données régionales de santé fondamentales et d'autres systèmes d'information existants, pour faire rapport sur la mise en œuvre du Plan stratégique et ses budgets programmes ;
- e) d'entreprendre un examen complet des enseignements tirés du Plan stratégique 2014-2019 afin de mieux guider les politiques et interventions de santé reposant sur des données factuelles au cours des six prochaines années ;
- f) de faire rapport au Conseil directeur sur la mise en œuvre du Plan stratégique au moyen de rapports biennaux d'évaluation des résultats en 2022 et 2024, avec une évaluation finale en 2026 ;
- g) de recommander aux futurs Conseils directeurs tout amendement au Plan stratégique selon que de besoin.

- - -